

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*
*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

15 DEC. 2014

Dossier complet le

N° d'enregistrement

FOH2JH P0032

1. Intitulé du projet

Lotissement Missions Africaines à Haguenau

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Deltaménagement

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Nathieu LINGENHELD

RCS / SIRET

449 056 324 000 22

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33° Lotissement	Aménagements créant une SHON supérieure ou égale à 10 000 mètres carrés et inférieure à 40 000 mètres carrés et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 hectares SHON créée : 39 483 m ² Surface : 9,2394 ha
51° Défrichement	a) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare et inférieure à 25 hectares Surface à défricher : 0.865 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'un lotissement de 39 483 m² de SHON sur un terrain de 9.2394 ha.

Le projet comporte

- la création des voiries et réseaux nécessaires à la vie du lotissement
- le dévoiement d'une partie des réseaux d'assainissement existants sur le terrain (DN 1700)
- la création d'un volume de stockage enherbé pour la rétention des eaux pluviales
- la création d'un système de traitement des eaux pluviales avant rejet au milieu naturel
- le défrichement d'un espace boisé

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est la viabilisation d'un lotissement visant à créer 10 îlots pour une surface de SHON complète de 39 483 m² sur une surface de parcelles de 47 039 m².

Les partis pris d'aménagement ont été fixés afin de respecter le caractère naturel du terrain : conservation des zones humides présentes au Sud et aménagement de la partie Nord seulement afin de ne pas porter préjudice au milieu naturel sur les enjeux les plus sensibles.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

A titre indicatif, la phase de réalisation se déroulera comme suit :

- Défrichage : l'abattage des arbres interviendra en fin d'été (à partir de mi août) afin de respecter les cycles de végétation et d'éviter la destruction involontaire de petits passereaux pouvant nicher dans les arbres et les buissons.
- Dévoisement de réseaux profonds : les réseaux d'assainissement seront déviés pour permettre la réalisation des phases de travaux ultérieures
- Décapage de terre végétale, mise en place des réseaux et création des structures de voirie provisoire
- Création de la bache de rétention des eaux pluviales et mise en oeuvre du dispositif de traitement
- Aménagement des voiries, aménagement des espaces publics naturels (cheminements piétonniers sur pilotis).
- Vente des surfaces constructibles et construction par différents promoteurs selon cahier des charges réalisé en collaboration avec la Ville de Haguenau

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

A terme, le lotissement permettra la création d'environ 500 logements, amenant un trafic supplémentaire de moins de 800 voitures (718 places de stationnement privatif selon les règles du PLU et 74 places publiques) sur les routes situées de part et d'autre du lotissement : Route de Marienthal, et 4 Route de Weitbruch.

Un des impacts direct de ce projet sera la limitation du rejet des eaux pluviales vers le milieu naturel : le débit de rejet des eaux pluviales jusqu'à occurrence d'un évènement centennal sur le projet sera limité au débit correspondant à la pluie biennale sur le terrain d'origine (un dossier loi sur l'eau sera déposé ultérieurement).

La notice d'impact (Annexe 6), détaille l'ensemble des Impacts liés au projet.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Autorisation de défrichement
- Dossier Loi sur l'Eau

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

- Permis d'aménager
- Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface totale du site : 9.2394 ha	
Surface des îlots : 4.7039 ha	
Surface de voirie : 2.7 ha	
Surface d'espaces naturels conservés : 1.9 ha	
Surface de SHON créée : 39 483 m ²	
Volume de rétention des eaux pluviales créé : 3000 m ³	
Linéaire de réseaux existants déviés : 130 ml DN1200, 190 ml DN 1700	

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Missions Africaines
67 500 Haguenau

Coordonnées géographiques¹

Long. 07 ° 47 ' 39 " 11 Lat. 48 ° 48 ' 06 " 91

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Les travaux seront réalisés par phases successives en 4 tranches.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Les sols sont actuellement occupés par des terres agricoles : céréales ou pacage. Les milieux existants d'intérêts sont listés ci après et développés dans la notice d'impact en annexe :

- Lande sableuse secondaire
- Prairie humide du Dornengraben
- Lande acide de recolonisation, friche sèche
- Prairie mésophile acide
- Prairie mesohygrophile eutrophe
- Cours d'eau eutrophe
- Roselière
- Espace boisé

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme, approuvé le 19 novembre 2012

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la modification du PLU, la DREAL Alsace a lancé une campagne visant à identifier les zones humides de Haguenau (Inventaire des Zones Humides, février 2011). Dans le secteur des Missions Africaines, les prairies en rive droite du Dornengraben ainsi que sa rive gauche ont été décrites en tant que "zones humides à fort enjeux biologique". L'annexe 6 "Notice d'Impact" présente une carte "Habitat et enjeux déterminants" qui reprend cette délimitation.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque couvert par un Plan de prévention: Inondation - Par une crue (débordement de cours d'eau) : PPRI de la Moder et Zinsel Nord, prescrit le 13/07/2011. L'ensemble du site se situe hors des périmètres identifiés dans ce plan de prévention Autres risques : Mouvement de terrain - Tassements différentiels Séisme zone de sismicité 3 Transport de marchandises dangereuses
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe à 750 m d'une zone ZSC "Forêt de Haguenau" à l'Est et 1 km d'une zone ZSC "Forêt de Haguenau" au Sud.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact ponctuel pour le rabattement de nappe lors de la pose des réseaux d'assainissement profonds. Impact limité en durée à la période de travaux. L'eau puisée sera réinjectée immédiatement à l'aval du site. La gestion de ce pompage se fera dans le cadre du Dossier Loi sur l'Eau.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans sa phase de création de voirie, il est prévu de raboter l'épaisseur de terre végétale et de créer les structures au dessus de ce niveau. Le niveau fini sera donc au minimum à + 50 cm du niveau existant. En raison de la présence de la nappe et pour assurer la pose hors plus hautes eaux des réseaux d'assainissement, le niveau voirie pourra encore être augmenté par rapport au niveau existant. Les îlots seront ensuite remblayés en utilisant des déblais issus majoritairement du site ou d'autres sites classés à proximité. A ce titre le projet utilisera des déblais qui auraient été excédentaires à l'échelle locale.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ce point sera précisé dans la notice d'impact jointe en annexe. Néanmoins, le projet a été conçu pour conserver en l'état l'ensemble des zones humides en rive droite du Dornengraben (valorisation de ces espaces par cheminement piéton sur pilotis). Le Dornengraben ne sera pas impacté par les travaux (pas de curage) pour préserver sa biodiversité existante (notamment "Queue de souris"). Néanmoins le projet immobilier se développera sur des habitats ponctuels de Lande sableuse et de Prairies Mésophiles Acidophiles. La continuité écologique est assurée par la conservation d'un important corridor vert en rive gauche du Dornengraben et sur toutes les prairies humides en rive droite. Ces dispositions sont conformes à l'étude environnementale du rapport de présentation du PLU approuvé le 19/11/2012.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La surface consommée correspond à la surface totale. Il s'agit de terrains agricoles et forestiers ayant été classés urbanisables lors de la dernière révision du PLU de Haguenau.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet crée une zone de lotissement sans création d'activités industrielles ou d'activités concernées par un risque technologique.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le risque naturel identifié lors de l'étude du projet mais non repris par le PPRI concerne le risque d'inondation par remontée de nappe. Le risque est pallié en ayant supprimé tous sous-sols sur les bâtiments et en fixant les seuils d'accès au minimum 50 cm plus haut que la côte des plus hautes eaux identifiées. Les techniques de cuvelage, non retenues à ce stade du projet, restent possible en fonction des besoins.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La source de bruit est constituée par la circulation automobile au sein du lotissement. Néanmoins, le lotissement s'appuie sur la frange Sud existante de la ville de Haguenau, et crée une continuité en terme de zone construite. Le projet s'intègre donc dans le "bruit de fond" de la ville de Haguenau. On peut également noter la présence d'une voie ferrée existante au Sud du projet.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les émissions lumineuses seront liées au développement d'un réseau d'éclairage le long des voiries créées. Au même titre que pour le bruit, les émissions lumineuses viendront s'ajouter à la marge au fond lumineux de la Ville de Haguenau.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet amène l'imperméabilisation d'une surface. A ce titre les eaux de pluie seront stockées dans une rétention de près de 3000 m3.</p> <p>Le rejet sera traité par des filtres plantés de roseaux et décanteur lamellaire avant rejet au Dornengraben. Le débit sera limité au débit de fuite biennal de la parcelle à l'état d'origine et ce jusqu'à occurrence d'un débit centennal. Ces dispositifs seront confirmés par les prescriptions du Dossier Loi Sur l'Eau.</p> <p>A ce titre, le projet lisse les à coups hydrauliques et limite le risque d'inondation à l'aval tout en favorisant les échanges avec la nappe</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les seuls déchets susceptibles d'être produits par le chantier concernent les ordures ménagères générées par les habitants du lotissement.</p> <p>Ces ordures seront gérées au même titre que l'ensemble des OM de la Ville de Haguenau</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Conscient de l'enjeu particulier du site en terme de biodiversité et des contraintes particulières liées à la présence du Dornengraben et de sa nappe d'accompagnement, le Maître d'Ouvrage a conçu son projet de façon à limiter les impacts sur un milieu naturel sensible.

Pour cela, des rapprochements ont été réalisés très en amont du projet avec la Police de l'Eau pour vérifier la faisabilité du projet en terme de Dossier Loi sur l'Eau et une étude Faune / Flore a été commandée pour identifier et valoriser les habitats les plus intéressants et limiter l'impact sur la biodiversité (voir résultats de l'étude Faune / Flore en annexe facultative).

Ceci se traduit par :

- la conservation en l'état du Dornengraben et de ses zones humides d'accompagnement. Ces zones humides qui auraient pu être une contrainte d'aménagement se changent en atout par la création d'un cheminement sur pilotis. Ce cheminement associé à des plates formes permet au public de sortir du lotissement pour rentrer dans cet espace naturel et le découvrir sans y causer de dégâts et de façon pédagogique à travers des parcours identifiés.
- la prise en compte de la contrainte d'inondation par remontée de nappe qui a conduit à supprimer tout sous-sol, ce qui s'est traduit par la "perte" d'un étage habitable par rapport aux premières prévisions.
- le raccordement du bâti du lotissement à la limite Sud du front bâti de la Ville de Haguenau. Ainsi tout le bâti est concentré au Nord, en continuité avec la Ville existante, ce qui laisse les emprises disponibles pour ne pas intervenir sur les prairies humides ou sur le corridor biologique du Dornengraben.

Enfin, le projet a été conçu depuis l'origine en concertation avec la Ville de Haguenau et prend en compte l'ensemble de leurs demandes, qu'elles soient techniques ou urbanistiques.

De par la prise en compte de l'ensemble de ces considérations, il ne nous semble pas nécessaire de procéder à l'instruction d'une Étude d'Impact. Pour justifier cette position, une Notice d'Impact figurant en annexe facultative a été produite pour présenter le cadre urbanistique de cette opération, le diagnostic environnemental, les impacts du projets, les mesures d'évitement et les mesures compensatoires.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	Annexe n°6 : Notice d'impact

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Dabo

le,

12 décembre 2014 .

Signature


DELTAMENAGEMENT
 9 A Rue Saint Léon IX
 57850 DABO

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Nom		Prénom	
Adresse			
Numéro	Extension	Nom de la voie	
Code Postal	Localité	Pays	
Tél.		Fax	
Courriel	@		

Personne morale

Nom	DELTAMENAGEMENT	Prénom	
Adresse du siège social			
Numéro	9A	Extension	
Nom de la voie	Rue St Leon IX		
Code postal	57850	Localité	DABO
Pays	FRANCE		
Tél.	03 87 07 02 60	Fax	03 87 07 05 80
Courriel	dellamenagement @ lingenheld.fr		

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom	LINGENHELD	Prénom	Matthieu
Qualité	Responsable Projets Alsace		
Tél.	03 87 07 02 60	Fax	03 87 07 05 80
Courriel	matthieu @ lingenheld.fr		

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.